



PROGRAMME PARTENARIAL

2021

EPURES > ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021 - DOCUMENT APPROUVÉ



www.epures.com



[@epures42](https://www.facebook.com/epures42)



[@epures42](https://twitter.com/epures42)



[epures-agence-urba](https://www.linkedin.com/company/epures-agence-urba)



Le programme d'activité partenarial constitue le cadre d'intervention de l'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise, organisé autour des questionnements convergents de ses membres et de leurs projets partagés.

Adopté chaque année par son Conseil d'Administration, il constitue l'expression de la volonté de travail en commun, sur certains sujets, des membres de l'Agence.

L'AGENCE D'URBANISME DE LA RÉGION STÉPHANOISE, UN OUTIL PARTICULIER DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Le rôle de l'Agence naît d'un constat et d'une volonté :

- le constat que le territoire ligérien s'organise à partir de décisions de plusieurs autorités qui y exercent des compétences et conduisent des projets qui interagissent avec ceux d'autres collectivités et d'autres partenaires,
- la volonté de différentes collectivités et de l'Etat d'organiser un **partenariat** et une **mutualisation** des moyens et des compétences autour de réflexions à mener et de politiques publiques à préparer collectivement.

UN RÔLE PARTENARIAL QUI IMPLIQUE UN REGARD SINGULIER

Il en découle pour l'Agence quatre obligations pour l'exercice de ses activités :

1. Raisonner à plusieurs échelles territoriales en raison des influences ou impacts que les options prises à une échelle auront sur les autres échelles infra ou supra
2. Maintenir un partenariat concret en raison de l'interconnexion très forte entre les différents projets et les différentes institutions
3. Être en capacité de maintenir le dialogue avec son partenariat par la neutralité des approches et la défense de l'intérêt général au bénéfice du territoire
4. Montrer de l'agilité et de la réactivité pour être au plus proche des besoins de ses partenaires.

LE PROGRAMME PARTENARIAL : ÉLÉMENT CENTRAL DU FONCTIONNEMENT DE L'AGENCE

Il exprime **la synthèse** des besoins d'analyse, d'observation, d'information, d'expertise, d'étude, de prospective dont chacun des membres pourra disposer à terme pour définir ses politiques publiques.

Il se décline en deux grandes natures de missions :

- les **missions permanentes** qui constituent le **socle partenarial de l'Agence**. Elles regroupent

l'observation, le traitement de la donnée, l'animation du partenariat et l'appui technique à ses membres.

- les **missions d'accompagnement des politiques publiques : études, projets, réflexions** territoriaux et thématiques, prospective ; partie variable du programme en fonction des **demandes** et des **besoins** des partenaires. Ces missions sont conduites sur l'année, plus fréquemment de façon pluriannuelle.

L'ensemble de ces missions est mené à différentes échelles de travail :

- régionale et de coopération métropolitaine (réseaux Urba4 (avec les Agences de Clermont-Ferrand, Lyon et Grenoble) et A2 avec l'Agence de Lyon)

- départementale, Sud Loire et échelle communautaire

- communale et infra communale.

Les missions évoquées ci-dessous sont regroupées en 5 chapitres thématiques, reprenant les grands axes d'interventions de l'Agence.

LE CONTEXTE DU PROGRAMME 2021

Le contexte sanitaire et ses répercussions financières, la mouvance des cadres de l'action publique et les décalages existants entre l'expression des besoins et les capacités de financement ont rendu la construction du programme partenarial mutualisé 2021 particulièrement longue et complexe ; nombre de collectivités membres souhaitant limiter plus ou moins fortement leur financement 2021.

Au-delà, le programme reste largement dans la poursuite du programme 2020 (70%), confirmant le caractère pluriannuel des accompagnements et missions.

LA PLANIFICATION RESTE TRÈS STRUCTURANTE DANS LE PROGRAMME

Focalisant les besoins, les démarches de planification concentrent à elles-seules pas moins d'un tiers du programme, quasi 40% avec les études urbaines. Cette très forte dominante thématique ne doit cependant pas masquer les besoins dans les autres thématiques, objets d'accompagnement des politiques sectorielles ni la faiblesse des sollicitations, à ce jour, dans les grandes démarches de l'Etat ; le choix du travail en régie étant très largement majoritaire chez les membres de l'Agence d'urbanisme.

Année après année, **le travail en réseau de l'Agence d'urbanisme**, soit à l'échelle de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne (A2), soit avec les autres Agences régionales (urba4) confirme les besoins en ingénierie et la facilitation des apports d'une ingénierie résiliaire. Elle permet un meilleur partage de la connaissance, elle facilite la compréhension des différents niveaux territoriaux, elle accélère la capitalisation des expériences.

La **mutualisation des démarches et méthodes se confirme** aussi année après année. Il s'agit sûrement d'un des intérêts majeurs du travail mutualisé de l'Agence d'urbanisme de pouvoir faire bénéficier les membres des expérimentations, développement de méthodes ou des résultats menés dans d'autres démarches. Ainsi, directement ou indirectement, chaque membre de l'Agence bénéficie des avancées et développement, en plus de la totale ouverture des travaux aux partenaires.

Le programme partenarial mutualisé 2021 reste donc très centré d'abord sur l'urbanisme, et l'accompagnement des politiques sectorielles mais, par le socle et les missions exploratoires, il entend apporter également à ses membres, expertise, innovations et dimension stratégique.



LE SOCLE PARTENARIAL DU PROGRAMME

**LE SOCLE PARTENARIAL DE L'AGENCE
RESTE DIMENSIONNÉ À ENVIRON
25% DU BUDGET DE L'AGENCE ET
S'ORGANISE AUTOUR DE 4 CHAPITRES
PLURIANNUELS.**

Chapitre 1

OBSERVER ET COMPRENDRE

- Les observatoires partenariaux
- Le modèle multimodal de déplacement
- Le modèle d'occupation du sol

L'observation est l'un des piliers de l'activité et de la richesse de l'Agence d'urbanisme, par son caractère permanent et sa capitalisation.

Concernant les observatoires partenariaux, ils sont désormais réunis au sein d'une mission transversale et sont organisés collégialement de manière partenariale.

L'observation territoriale, cœur de chauffe des Agences d'urbanisme, leur permet de par l'ensemble des dimensions spatiales et thématiques, quantitatives et qualitatives, de suivre les tendances au long cours, mutualiser la connaissance, croiser et partager les analyses.

L'observation cherche à révéler, analyser et expliquer des faits mesurables et suivre leur évolution dans le temps et dans l'espace.

L'observation a pour but, à partir de constats, diagnostics et méthodes scientifiques, de dresser des analyses objectives et éclairantes.

Les objectifs opérationnels des observatoires sont simples mais ambitieux dans un monde où l'excès d'information et d'accès à la donnée ne permet pas une prise de distance objective et rationnelle. Il s'agit d'étayer la construction de l'action publique par l'appréhension des évolutions du territoire et de la société.

En 2021 l'Agence publiera une vingtaine de publication des observatoires partenariaux dont,

et c'est une nouveauté, deux publications transversales sur le télétravail et ses impacts socio-économiques et l'appréhension technique et territorialisée des nouveaux découpages de l'INSEE parus en 2020.

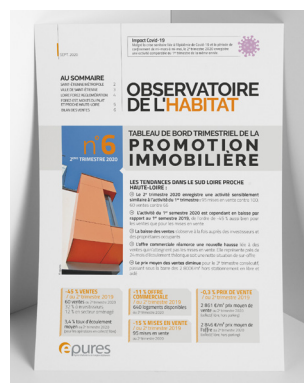
Ces observatoires sont organisés en trois axes pluriannuels.

AXE 1 : OBSERVER LES CONJONCTURES ET LES MARCHÉS

OBSERVATOIRE DE LA PROMOTION IMMOBILIÈRE MIS EN ŒUVRE EN PARTENARIAT AVEC LA SOCIÉTÉ ADÉQUATION

Cet observatoire publiera 4 notes trimestrielles sur l'état du marché de la promotion immobilière sur le Sud Loire. Issu d'une collaboration avec la société Adéquation, l'observatoire dispense également via la plateforme e-observ' (accès réservé aux partenaires) un état des commercialisations de chaque programme immobilier en cours de développement sur le territoire.

OBSERVATOIRE DE LA PROMOTION IMMOBILIÈRE



OBSERVATOIRE DE L'ÉCONOMIE



OBSERVATOIRE DE L'ÉCONOMIE

Avec un profil très partenarial puisque depuis 1998, l'Agence participe à l'animation d'un partenariat avec la CCI Lyon-Métropole Saint-Etienne-Roanne, la Chambre des Métiers de Loire, Emploi Loire Observatoire, Pôle emploi et l'URSAFF Rhône-Alpes qui mettent en commun leurs compétences au profit d'une analyse de la conjoncture économique.

Très marqué en 2020 et en 2021 par les impacts de la pandémie qui ont frappé l'économie mondiale et locale, le rendu du travail d'analyse sera mis en œuvre par une visioconférence à l'automne 2021 et la publication annuelle des résultats d'observation.

epures mettra en œuvre, sous son propre timbre, 4 tableaux de bords trimestriels mettant en valeur les évolutions des effectifs, des masses salariales et du climat des affaires à l'échelle de la Loire.

En 2021 une publication spécifique sur les évolutions de la population active dans la Loire mettra les questionnements posés par ces évolutions sur l'employabilité de la main d'œuvre et les enjeux en termes d'effectifs, de formation et de climat social au sein des entreprises.

OBSERVATOIRE DES MARCHÉS FONCIERS

Mise en place plus récemment et utilisant principalement les bases de données DV3F mises à disposition par les services fiscaux, cet observatoire s'attache à décrire les différents types de marchés fonciers et immobiliers de manière précise.

En 2021 une analyse spécifique des marchés fonciers et immobiliers à vocation d'activités sera mise en place.

OBSERVATOIRE DE L'HABITAT



OBSERVATOIRE DE L'HABITAT

Observatoire historique de l'Agence, il connaîtra en 2021 une profonde réforme de ses publications via la mise en place de 3 notes diffusées en cours d'année : construction neuve, reventes/mutations et parc locatif. Il sera également mis en place une publication thématique nouvelle, en 2021 elle mettra en valeur le profil des acquéreurs de logements sur le territoire stéphanois.

L'ensemble de cette production sera valorisé au cours d'une demi-journée de restitution réunissant élus et acteurs du secteur de l'immobilier (notaires, promoteurs, bailleurs sociaux...)

Cet observatoire alimente par ailleurs, sur la plateforme e-observ', une application réservée aux partenaires et permettant d'interroger à l'échelle de la parcelle les mutations sur les territoires.

OBSERVATOIRE LOCAL DES LOYERS

Récemment agréé par arrêté ministériel en date du 24 février 2021. Cet observatoire est issu d'une expérimentation nationale sur la mise en place d'Observatoires Locaux des Loyers lancée par le Ministère du Logement en 2012. Le territoire du Sud Loire proche Haute-Loire a été retenu parmi 17 autres sites pilotes. En 2020, le réseau compte 34 structures porteuses d'observatoires pour 55 agglomérations observées.

Cet observatoire a toute son importance sur le territoire Sud Loire étendu à la proche Haute-Loire où la question de l'adéquation des loyers par rapport à la qualité du parc et à la solvabilité des locataires se pose. Il permet de disposer de données fiables et comparables et dont les résultats peuvent amener à ajuster certaines politiques publiques locales. Il permet

la construction en continu d'un partenariat avec les professionnels immobiliers locaux avec lesquels les résultats sont partagés.

Cet agrément conforte l'Agence dans son rôle d'observateur et comme outil majeur dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques locales de l'habitat auprès de ses partenaires. L'année 2021 sera consacrée à la mise en œuvre de l'enquête pour une publication des résultats en 2022.

AXE 2 : ÉTUDIER LES ÉVOLUTIONS SOCIALES ET LES MODES DE VIE

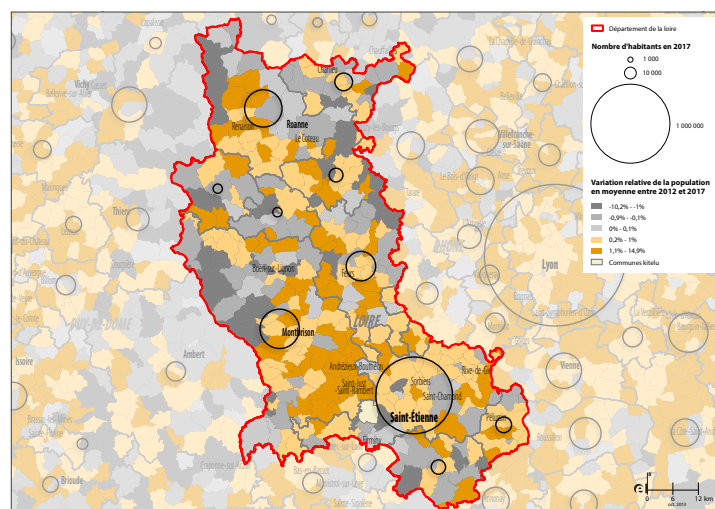
OBSERVATOIRE DE LA DÉMOGRAPHIE

Observatoire cadre pour décrire les évolutions de la société et du profil des populations, il s'attachera en 2021 à mettre en relief les enseignements du dernier recensement de la population en date et paru au début de l'année. Plaçant les évolutions dans un pas de temps long, la publication questionnera les territoires ligériens au regard des évolutions très sensibles des profils de population sous l'effet de plusieurs tendances : le vieillissement de la population, les échanges entre territoires, l'attractivité comparée de ces derniers et le maintien de solde naturel qui est questionné à moyen et long terme.

OBSERVATOIRE DES MARCHÉS FONCIERS



OBSERVATOIRE DE LA DÉMOGRAPHIE



OBSERVATOIRE DES ÉQUIPEMENTS

Formalisé récemment cet observatoire permet à l'Agence de questionner les évolutions sociétales au regard de leurs besoins en équipements (vie courante, scolaires...) et d'appréhender leurs accessibilité et disponibilité... Cet observatoire interrogera en 2021 la question des équipements touristiques de pleine nature. La nature s'est révélée pendant la pandémie être une véritable valeur refuge et une attente particulière des populations. Il s'agira donc, bien au-delà du recensement de l'offre, de questionner leur participation à l'attractivité des territoires et à la création de valeurs (économique, bien être) locales.

OBSERVATOIRE DU COMMERCE

En cours de reformatage depuis 2020 cet observatoire ambitionne de mettre en place dès 2021, en partenariat avec la Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers, un dispositif d'observation permettant d'éclairer la décision publique et de suivre l'effet des politiques publiques mises en œuvre.

Il s'agit d'anticiper l'émergence des dispositifs de suivi-évaluation des politiques publiques des partenaires engagés dans l'élaboration de document de planification (Scot et PLUi) voire de schéma de développement de l'urbanisme commercial et autres opérations de revitalisation du territoire (ORT).

Une publication des premiers résultats est prévue à l'automne 2021, elle associera les compétences des structures susnommées et questionnera les évolutions des pratiques commerciales à venir.

OBSERVATOIRE DES DÉPLACEMENTS

Observatoire historique de l'Agence, l'observatoire des déplacements permet à l'Agence et à ses partenaires de bénéficier d'un socle commun de données de premier plan. Ce socle de données régulièrement mis à jour et récemment élargi à une échelle de coopération métropolitaine permet aux partenaires de l'Agence de bénéficier d'un suivi pertinent

OBSERVATOIRE DES ÉQUIPEMENTS



OBSERVATOIRE DES DÉPLACEMENTS



des évolutions de comportements, de fréquentation des réseaux. Il entame en 2021 sous forme d'expérimentation une intégration des données libres (API google) pour l'analyse des temps de déplacements.

En 2021 l'observatoire publiera une analyse du domaine de la logistique dans le fonctionnement des territoires et une publication plus didacticiel sur la gestion des modes actifs dans l'aménagement urbain.

AXE 3 : COMPRENDRE LES TRANSITIONS ET RÉVÉLER LEURS IMPACTS

OBSERVATOIRE DES TRANSITIONS ENVIRONNEMENTALES

Dernier né dans le dispositif d'observation de l'Agence, l'ex-observatoire de l'environnement entame en 2021 une profonde mue pour permettre l'appréhension des transitions environnementales qui marquent dès aujourd'hui nos vies quotidiennes et les évolutions des politiques publiques.

L'observatoire a pour vocation, à terme, d'illustrer et questionner nos territoires partenaires dans leurs évolutions vers un modèle de développement plus durable qui renouvelle nos façons de consommer, de produire, de travailler, de vivre ensemble pour répondre aux grands enjeux environnementaux, ceux du changement climatique (analyse et adaptation), de la rareté des ressources (eau, sol...) et de transitions énergétiques (sobriété, production énergie renouvelable).

En 2021 il entame son évolution par une publication sur l'illustration territorialisée de l'atteinte des limites planétaires, sujet complexe, mis en œuvre par un partenariat avec l'école des mines de Saint-Etienne.

OBSERVATOIRE DE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS ET DE LA PLANIFICATION

L'objectif majeur en 2021 est d'assurer le traitement de la couche d'occupation du sol 2020 mise en œuvre par le réseau des Agences d'urbanisme en Auvergne Rhône-Alpes (cf ci-après) et d'en assurer l'analyse sur la période 2010-2020,

OBSERVATOIRE DES TRANSITIONS ENVIRONNEMENTALES



permettant ainsi aux partenaires de l'Agence de disposer des éléments de cadrage à reprendre dans l'élaboration des documents de planification (Scot) et d'urbanisme (PLU et PLUi), soumis à des obligations légales en la matière.

Au-delà, le dispositif d'observation devra entamer une évolution dès 2021, en lien avec la production d'une occupation des sols nationale, pour répondre au suivi - évaluation de l'artificialisation des sols - et participer, au travers de sa publication, à la mise en perspective des objectifs de sobriété foncière et de trajectoire Zéro Artificialisation Nette (ZAN) édictés au niveau national à la suite des travaux de la convention citoyenne pour le climat (projet de loi Climat et Résilience en cours de débat).

Par ailleurs, les Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Étienne mutualisent leurs travaux pour répondre à leurs partenaires communs, avec l'objectif d'une meilleure prise en compte des synergies et complémentarités entre leurs deux systèmes territoriaux, adjacents.

En 2021, les deux Agences se positionnent en conséquence, au titre de leur socle d'observation et d'animation de débats locaux sur la mise en ligne d'une « storymap » mettant en questionnement les process de développement de l'Aire Métropolitaine Lyon-Saint-Etienne. Elles gèrent en commun des bases de données (bases de données sur les autorisations commerciales en CDAC et CNAC par exemple) à l'échelle de l'aire métropolitaine et mettent en œuvre des scènes de débats et d'échanges communes (sobriété foncière en 2021).

Pour rappel, l'Agence gère et anime, depuis les années 2000, pour le compte de ses partenaires, un **outil multimodal de modélisation des déplacements**. Propriété de Saint-Étienne Métropole et mis à disposition d'épures. Il constitue un support technique mutualisé de référence pour la conduite des études transports des partenaires, à l'échelle locale. Ce modèle est utilisé par l'Agence et ses partenaires pour conduire, dans le socle commun, des études partenariales, et par chaque partenaire dans le cadre du programme partenarial.

En 2021, s'entame une mise à jour du modèle multimodal pour intégrer les données dites comportementales de la population issue de l'enquête ménages déplacements, en cours de finalisation, pour les collectivités sur le bassin du Sud Loire.

Une autre expression de la mutualisation se trouve dans l'entretien d'un **outil d'analyse de l'occupation du sol**, (ex spot thema), acquis grâce à la mutualisation des membres de l'Agence depuis 1999.

Un millésime 2020 est acquis et sera livré en 2021. Produit en partenariat avec les Agences de Lyon, Grenoble et Clermont-Ferrand afin d'en disposer pour la conduite des documents de planification (il est important de rappeler ici l'importance de cette donnée obligatoire dans le cadre des exercices de planification, et essentielle dans de nombreuses autres démarches ou projets).

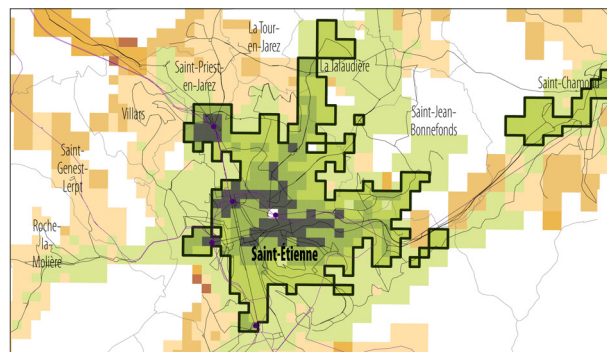
Il sera mis à disposition des partenaires du collège des membres de droit et des membres actifs. Il sera utilisé pour toutes les procédures

de planification confiée à l'Agence d'urbanisme. Le modèle d'occupation du sol est l'outil à ce jour le plus performant localement, recensant et classifiant les évolutions des différentes occupations du sol.

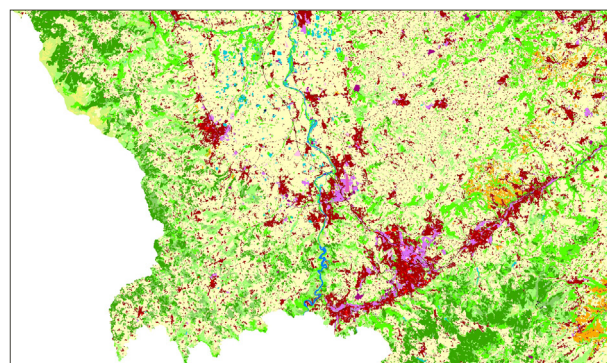
Outre la forte mutualisation liée à l'acquisition et la mise à disposition des données auprès des partenaires, cette connaissance des territoires et des problématiques sociales et urbaines apporte une véritable valeur ajoutée au partenariat, par les échanges, la mutualisation et les travaux menés dans les observatoires, et l'apport d'expertise qu'elle constitue.

Mais cette capitalisation et cette mutualisation ne sont réellement valables que si ces travaux sont connus, partagés entre les partenaires et qu'ils éclairent la décision politique.

MODÉLISATION DES DÉPLACEMENTS



OCCUPATION DU SOL



Chapitre 2

CAPITALISER ET PARTAGER

- Gestion du SIG / flux vers SIG partenaires
- Portail e-observ'

Engagée à la fin de l'année 2015, la réflexion sur le partage de la donnée est au cœur de l'activité d'epures. Que ce soit en réseau, à l'échelle métropolitaine ou locale, le Conseil d'administration de l'Agence a souhaité réaffirmer epures comme centre de ressource territorial, mettant à disposition ses données de façon complémentaire aux systèmes existants ou en projet.

La mise en œuvre de cette orientation a transformé durablement les modalités de gestion de la donnée des observatoires au sein des équipes de l'Agence.

Le déploiement du portail de données e-observ' pour le grand public permet d'ores et déjà d'accéder à la donnée, à des comparaisons et de créer très facilement des cartographies.

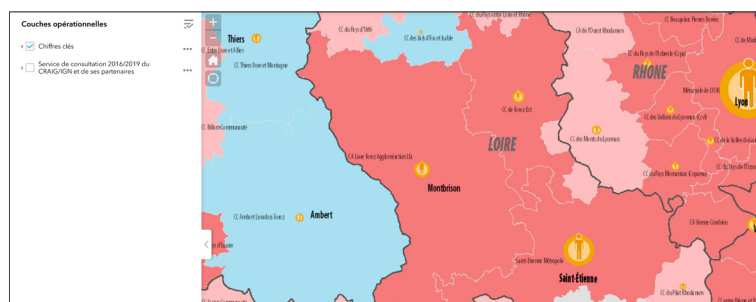
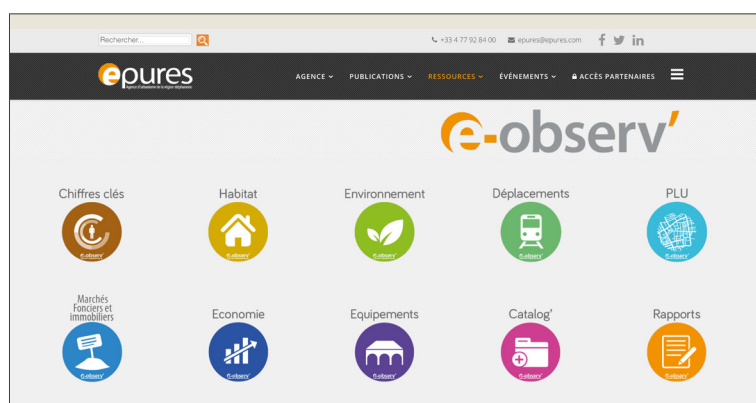
Il est également possible d'obtenir des rapports d'indicateurs permettant par exemple, aux EPCI de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Étienne, de se comparer avec d'autres EPCI de taille comparable en France.

L'accès à un certain nombre de fonctionnalités est réservé aux seuls membres de l'Agence et permet l'accès à des données réservées (promotion immobilière en 2019, valeurs foncières et immobilières en 2020) ou traitées à des échelles plus fines territorialement.

En 2021, spécifiquement pour ses partenaires, l'Agence finalisera le développement d'un module de requête de comparaison « à façon » permettant à chaque membre d'obtenir en temps réel un panel d'indicateurs de comparaison dynamiques avec d'autres territoires français.

Par ailleurs, epures a mis en place via son accès partenaires des flux qui mettent automatiquement à jour les systèmes d'information géographique des collectivités (collège des membres de droit) permettant à ces dernières de ne plus avoir à s'en occuper et permettant une véritable mutualisation entre tous.

e-observ' - CHIFFRES CLES



Chapitre 3

ANIMER, DIFFUSER, FAIRE SAVOIR

- L'animation du partenariat, gestion du programme
- Fonctionnement du centre de documentation
- Les veilles et les outils internet
- Les séminaires, les rencontres, les réflexions
- Développement de l'interface e-mob à l'échelle de la coopération métropolitaine

L'animation du partenariat constitue le troisième chapitre du socle partenarial de l'Agence.

Ces missions visent à renforcer les liens entre l'Agence et ses partenaires, notamment par les points de suivis réguliers du programme de travail et des échanges plus nombreux. Aujourd'hui, l'effort doit être maintenu mais il doit être accompagné par une intensification de la valorisation des travaux pour leur donner une plus forte lisibilité et assurer un meilleur partage de l'information.

En complément, l'Agence a une mission de capitalisation et de restitution de la connaissance, notamment à travers le recueil de l'information, son traitement et sa diffusion. Outre la tenue à jour et l'alimentation du site web, la documentation assure l'accueil du public et la mise à disposition de l'information. Elle fournit également une aide technique via la veille et des recherches documentaires et assure une veille informationnelle interne et externe (veille sur l'actualité locale et professionnelle hebdomadaire, collaboration avec l'Agence de Lyon pour la revue de presse métropolitaine...).

Cinq outils de communication assurent une diffusion régulière, voire quotidienne, aux membres. L'accès à ces outils se fait sur simple demande.

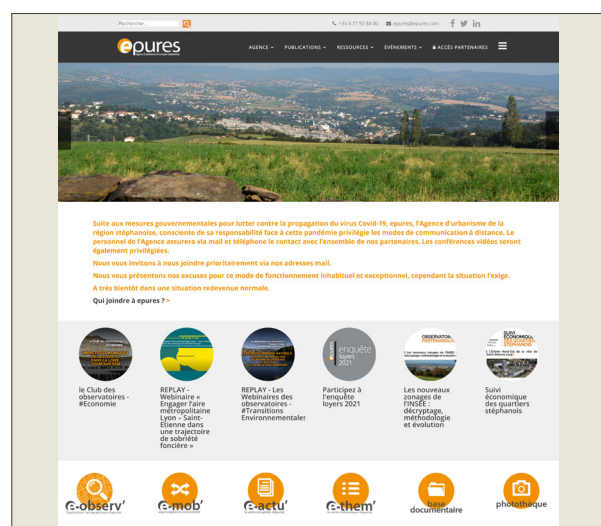
En 2021, la mission Observation de l'Agence mettra en œuvre des rencontres thématiques en direction de ses partenaires au travers de :

- **5 clubs** des observatoires réunissant élus et techniciens en présentiel dans un lieu adéquat et avec une animation adaptée
- **10 webinaires** exclusivement dématérialisés, en visioconférence, au format plus court et permettant de valoriser les outils, les méthodes, les études et publications de l'Agence.

- **2 rencontres partenariales** sur les thèmes de l'Economie et de l'Habitat

Si le contexte sanitaire le permet, l'Agence organisera une demi-journée de présentation de ses travaux (à l'automne 2021). Cette demi-journée, dédiée à la présentation de différents travaux du programme partenarial, permettra des partages d'expériences et des échanges entre partenaires. Cette demi-journée sera animée par les pilotes des missions.

L'Agence d'urbanisme poursuivra, avec son homologue lyonnaise, **l'animation de scènes d'échanges métropolitaines** au travers de la mise en place de deux scènes de débat sur les conditions d'atteinte d'une meilleure sobriété foncière et les enjeux pour la coordination et la mise en œuvre de réseaux express métropolitains sur les bassins de mobilités lyonno-stéphanois.



Enfin depuis 2014, la plateforme e-mob est disponible (www.e-mob.fr). Développé dans le cadre du programme de recherche PREDIT 4 (2011 - 2014), ce calculateur a pour objectif de sensibiliser les ménages aux impacts économiques et énergétiques liés à leur choix de localisation résidentielle, en intégrant l'ensemble des coûts liés aux logements et aux transports.

Depuis, l'Agence d'urbanisme développe régulièrement l'outil pour l'adapter aux besoins de ses membres (périmètre, interface, indicateurs, mise à jour de données etc.). L'intégration d'e-mob dans le socle partenarial a pour objectif de garantir le maintien et la gestion de la plateforme et d'identifier les innovations à apporter. L'année 2021, permettra d'élargir le périmètre de l'outil et d'adapter son fonctionnement aux enjeux d'échelle métropolitaine Lyon-Saint-Etienne.

Les collectivités membres de l'Agence peuvent se saisir de cet outil à des fins d'accompagnement des ménages ou pour illustrer leurs réflexions dans le cadre de l'élaboration de leur politique publique.

WEB SÉMINAIRE A2 SOBRIÉTÉ FONCIÈRE - AVRIL 2021

VEN. 30 AVRIL 2021 WEB SÉMINAIRE DE 9H30 À 12H

"Engager l'aire métropolitaine Lyon – Saint-Etienne dans une trajectoire de sobriété foncière : questionner les modèles d'urbanisation, infléchir les pratiques"

Les Agences d'urbanisme de Lyon et Saint-Etienne organisent un séminaire **ouvert à tous**

3 temps successifs organisés sous forme de tables-rondes associant des universitaires, des praticiens et des institutionnels permettront le croisement de regards

Introduction : Olivier Roussel et Ludovic Meyer, Directeurs adjoints des agences d'urbanisme

1^{ère} table ronde TERRITOIRES
Nouvelles limites ou inversion des regards ?
Fabrice Gravier (Chef du service Mobilité, Aménagement, Paysages à la DREAL)
Roelof Verhage (Directeur de l'ULI)
Aimeric Fabris (DGA Epora)
Christelle Morel Journel (Université de Saint-Etienne)

2^{ème} table ronde SOLS et URBANISME ECOLOGIQUE
Du cadre de vie urbain à la préservation des grands espaces
Sébastien Sperto (Directeur du CAUE 69)
Philippe Clergeau (Ecologue et professeur au Muséum national d'Histoire naturelle)
Aimeric Fabris (DGA Epora)

3^{ème} table ronde HABITATS
De la limitation des ressources aux potentiels existants à revisiter
Jean-Luc Achard et Yann Le Corfec (Président régional du pôle Habitat et délégué national Aménagement et Foncier à la Féd. Française du Bâtiment)
Guillaume Lebeau (Réfèrent montage de projets immobiliers - Novim)
Christelle Morel Journel (Univ. de Saint-Etienne)

Animation : Angèle Baleydyer
Conclusion : Ludovic Meyer et Jérémie Tourtier (coordinateur de l'Inter-Scot)

Lien pour participer au webinaire : <https://urlz.fr/fpep>

Agences d'urbanisme Lyon & Saint-Etienne



Chapitre 4

AIDER, ACCOMPAGNER, INNOVER

- Le développement de nouveaux outils et méthodes
- Les journées d'appui aux membres

Enfin, le socle partenarial de l'Agence anime, pour les besoins de ses membres et le développement continu de la pertinence de ses outils et méthodes et l'efficience de son offre de service, des **innovations méthodologiques et des appuis juridiques**.

Ainsi en 2021 seront poursuivis ou enclenchés les éléments suivants :

- **la poursuite des appuis juridiques** visant à maîtriser le contenu modernisé du règlement des PLU/PLUi ; action engagée en 2017, qui vise à apporter de la connaissance et de l'expertise aux collectivités qui sont confrontées à la recodification du code de l'urbanisme et dont l'une des valorisations sera une publication à destination des membres d'epures ;
- **la mise en place d'un tableau de bord attractivité** visant à illustrer, comparer et questionner les critères d'attractivité des territoires partenaires de l'Agence, en déclinaison des outils mis en œuvre par la FNAU (Métroscope et Observ'agglo) ;
- **l'accompagnement de deux candidatures à des programmes de recherche portés par la communauté universitaire partenaire de l'Agence** : la première sur la ville productive portée par l'université de Saint-Etienne et la deuxième portée par l'UMR ART-Dev (Montpellier), les laboratoires EVS (Lyon) et SAGE (Strasbourg) sur la transition opérée par les territoires ruraux au regard des impacts de relocalisation des activités et des personnes suite à la pandémie,
- **la mise en place d'une approche sur la participation des territoires à l'atteinte des limites planétaires** via une collaboration avec l'Ecole des Mines de Saint-Etienne.

A la suite de la réforme des statuts portés par le Conseil d'administration de l'Agence en 2019 et 2020, le socle partenarial héberge depuis 2020 une autre nouveauté : **les jours d'appui aux membres de droit**.

Afin d'améliorer le dialogue Communauté-Communes et d'aider à l'exercice de l'action publique territoriale, epures propose ainsi aux membres du collège des membres de droit des journées d'appui mobilisables à façon.

Cette ingénierie à disposition est à utiliser à discrétion, en fonction des actualités, priorités d'actions et besoins de la collectivité et peut être mobilisée sur l'ensemble des thématiques proposées par l'Agence d'urbanisme.





LES AUTRES MISSIONS DU PROGRAMME PARTENARIAL

LES COOPÉRATIONS POUR DÉVELOPPER L'INGÉNIERIE TERRITORIALE EN RÉSEAU

**LE VOLET DE RÉFLEXIONS
PORTÉ À L'ÉCHELLE
DE LA COOPÉRATION
MÉTROPOLITAINE PAR
LE RÉSEAU DES AGENCES
D'URBANISME DE LYON ET
SAINT-ÉTIENNE (A2) SE DÉPLOIE
EN 2021 EN LIEN AVEC LES
ORIENTATIONS DES NOUVEAUX
EXÉCUTIFS : SCOT(S) DE L'INTER-
SCOT, PÔLE MÉTROPOLITAIN ET
SYNDICAT MÉTROPOLITAIN DES
TRANSPORTS.**

Les Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Étienne mutualisent leurs compétences et mettent en place une part non négligeable

de leurs programmes au service de la coopération métropolitaine.

Il s'agit de répondre à leurs partenaires communs tout en affirmant collectivement l'objectif d'une meilleure prise en compte des synergies et complémentarités entre leurs deux systèmes territoriaux adjacents.

Il s'agit donc de positionner les outils des Agences d'urbanisme dans les processus de coopérations métropolitaines et de proposer par cette collaboration originale, une ingénierie au service des territoires et des acteurs de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Étienne.

Des travaux à visée stratégique à l'échelle du Pôle ou de ses territoires se poursuivent en 2021, mais l'année

2021 est surtout marquée par l'émergence d'une commande originale visant à co-construire la future feuille de route des élus du Pôle Métropolitain. Ainsi, les deux Agences vont pourvoir aider à **construire une démarche de travail itérative entre scènes de gouvernance et entre sphère technique et sphère politique**, sphères qui, dans toute l'histoire de l'aire métropolitaine (depuis l'OREAM, en passant par la Rul, le G3/G4, l'inter-Scot, etc..) ont su **nourrir un dialogue fructueux et constant**.

Par ailleurs, l'Agence accompagnera le Pôle métropolitain également sur la finalisation et la valorisation d'un volet de démarches en lien avec la feuille de route 2018-2020 du Pôle Métropolitain et ses différentes thématiques - Aménagement (**voie des Confluences**), Economie (**logistique**) et Ressources (**eau**).

Plus particulièrement, epures valorisera au titre du volet territorial du programme avec le Pôle, au bénéfice de ses membres, la méthodologie d'intégration des « voiries bruyantes » mises en œuvre dans le process d'études du Projet Partenarial d'Aménagement concernant pour partie la Vallée du Gier – territoire d'interface et de projets pour le Pôle.

Dans le cadre de l'**inter-Scot** de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Étienne, 2021 constituera une nouvelle année de défrichage et de valorisation sur les questions de la **production d'énergie renouvelable et de la ressource en eau** mais également des modalités de mise en œuvre des principes du **Zéro Artificialisation Nette** en lien avec la stratégie Eau Air Sol portée par l'Etat en Région Auvergne-Rhône-Alpes. Cette mission sera mutualisée avec les objectifs portés par la DREAL et l'EPORA pour constituer, en 2021, une scène d'échanges partenariale sur cette question. L'inter-Scot mobilisera aussi les deux Agences sur une **approche de potentiels fonciers de développement économique** au sein des territoires dans la droite ligne des orientations de la future loi Climat et Résilience.

De la même façon, les travaux engagés par le **SMT** se poursuivent, tant sur le plan de l'appui technique que de réflexions stratégiques sur la finalisation du **Plan d'action intermodal**, de la consolidation pluriannuelle **des données T libr** ou encore les **plans de réseaux**. Le SMT s'engage également dans une approche collaborative autour de **l'émergence de Réseau Express**



@ Vallée du Gier



@ Barrage de Grangent

Métropolitain (REM) à l'échelle des aires d'influence des deux métropoles de Lyon et de Saint-Etienne, afin d'aboutir à une vision consolidée et à des positionnements communs.

Il est à noter que l'Agence va poursuivre le développement des fonctionnalités de son outil **e-mob** sur le territoire de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne en intégrant notamment un décloisonnement des capacités d'interrogations territoriaux pour les utilisateurs. Ainsi chaque utilisateur

pourra en n'importe quel point du territoire calculer l'impact budgétaire et énergétique de son logement et de ses déplacements en fonction de son lieu d'habitation et d'un éventuel projet d'achat immobilier.

La collaboration avec le territoire des **Monts du lyonnais** (indicateurs de suivi Scot et PLH) se poursuit dans un dispositif A2.

L'intervention du réseau Urba4 à l'échelle régionale reste à un bon niveau d'engagement.

L'Agence poursuivra également ses coopérations avec les trois autres Agences d'Auvergne Rhône-Alpes, au sein du réseau Urba4, autour des problématiques d'échelle régionale.

Le réseau Urba4 reste mobilisé sur des travaux sur l'habitat (**CRHH**), avec l'animation d'un séminaire sur la question des marchés locaux de l'habitat, la mise en œuvre du **SRADDET sur son volet trame verte à la demande de la DREAL**, la feuille de route Etat en Région avec la **stratégie Eau Air Sol**, notamment sol avec une réflexion sur le **zéro artificialisation nette (ZAN)** dans l'objectif d'animer une scène régionale sur le sujet.

EPORA accompagne ces démarches et sollicite les Agences sur deux sujets complémentaires et essentiels : **l'urbanisme temporaire** et son

implication dans la gestion transitoire des fonciers (méthodologie et bonnes pratiques) et la question de **la renaturation** sous l'angle d'une approche exploratoire visant à définir, valoriser des expériences et questionner le modèle économique.

A l'initiative de **l'Ademe** les Agences d'urbanisme seront également mobilisées sur les **friches industrielles, urbaines et commerciales**. Abordé dans les stratégies territoriales de manière ponctuelle, le thème de la reconversion des friches ne semble être qu'une opportunité et non le socle d'une stratégie. Au travers du recueil d'une grille commune des expériences et/ou expérimentations opérationnelles de reconversion de friches économiques sur différents territoires. Il s'agira de démontrer l'importance et les potentiels d'intégration du traitement des friches dans les stratégies territoriales (ZAN, stratégie 2 degrés...) et d'éclairer les conditions de réussite de la reconversion et les freins rencontrés.

Le réseau urba4 poursuivra par ailleurs pour la DREAL sa mobilisation pour l'animation du **club régional PLUi**.



@ Monts du lyonnais

Avec **e-mob**
calculez l'impact budgétaire
de votre logement
et de vos déplacements,
en fonction de votre lieu
d'habitation

Étude de territoire communale :
Lyon, Haute Loire, Rhône et Nord Isère

e-pures Les partenaires, financeurs : SMT / Agence Rhône-Alpes Urbanisme ARIENS Agence Rhône-Alpes Urbanisme SAINT-ETIENNE la métropole

À L'ÉCHELLE DES TERRITOIRES LIGÉRIENS : POURSUITE DES MISSIONS ENGAGÉES ET NOUVEAUX DOSSIERS

LA PLANIFICATION ET LES PROJETS TERRITORIAUX

2021 verra la poursuite d'un niveau d'engagement important d'épures en matière de **planification** puisque **11 procédures de PLU** continuent à être accompagnées. **3 PLUi** seront également accompagnés par épures. En parallèle au premier PLUi de la Loire, celui de **Loire Forez agglomération**, qui se finalise, l'Agence finalise l'accompagnement du PLUi de la **COPLER**.

2021 verra également se poursuivre le PLUi de **Saint-Étienne Métropole** qu'épures accompagne pour aboutir en fin d'année à l'écriture du PADD et l'avancement de la structure juridique du futur zonage et règlement en lien avec des Orientations d'aménagement (OAP) sur des secteurs importants de projets urbains. Tous ces éléments ayant vocation à commencer leur mise en œuvre en 2022.

L'ensemble de ces démarches de PLUi bénéficie de l'expérience capitalisée par l'Agence d'urbanisme antérieurement, des méthodologies testées et des dimensions partenariales de ses pratiques et conduites de réflexions. On peut noter à ce titre l'entame du zonage des zones agricoles et naturelles, méthodologie expérimentée sur Loire Forez et qui se déploie aujourd'hui sur Saint-Etienne Métropole.

La révision du **SCOT Sud Loire** sur son nouveau périmètre se poursuit également avec la finalisation du diagnostic, la réunion des groupes de travail politiques associés et l'entame des réflexions devant déboucher au PADD en fin d'année. L'Agence va déployer, à ce titre, une démarche de prospective avec une méthodologie innovante pour le territoire.

L'accompagnement du **SCOT des Monts du lyonnais** par les deux Agences se prolongera dans le cadre de la mise en œuvre de son **dispositif de suivi SCOT/PLH**, bénéficiant là encore, des travaux et méthodes développés sur d'autres territoires, permettant une mutualisation des approches.

En 2021, des dossiers stratégiques pour les partenaires et notamment **SÉM** seront accompagnés par l'Agence, que ce soit la finalisation du volet territorial du futur **CPER et la mobilisation des indicateurs CRTE**, les réflexions et démarches de préparation du futur **projet partenarial d'aménagement (PPA)**, conduit en partenariat étroit avec l'Etat, qui après la phase de diagnostic, mobilisera l'Agence sur le volet stratégie foncière.

Comme chaque année, le Conseil de développement de Saint-Étienne Métropole continuera d'être accompagné dans ses travaux dès sa réinstallation.



LES ÉTUDES ET PROJETS URBAINS

Les sollicitations auprès d'epures se poursuivent en matière d'études urbaines. Que ce soit en intervention rapide, très en amont des projets, pour tester la faisabilité ou pour cadrer les enjeux, ou encore, pour préparer une programmation, voire une intervention future, l'Agence accompagne les élus et les partenaires vers la définition des réponses à leurs besoins, dans un cadre réaliste tant techniquement que financièrement.

Les connaissances et expertises d'epures sur le **patrimoine local**, via la base de données constituée de longue date, seront actualisées et alimenteront la démarche de PLUi et le travail préalable de candidature au label Pays d'art et d'histoire de Saint-Étienne Métropole.

D'un point de vue plus local encore, l'Agence interviendra en accompagnement des réflexions du projet urbain stéphanois (**Maison des Projets de la ville de Saint-Etienne**), maintenant la culture du partenariat et des liens forts entre epures, la Ville et l'EPASE.

Au niveau des communes, 2021 sera une année un peu en retrait. Cependant, la commune de Virigneux bénéficiera d'un appui de l'Agence pour le lancement d'une consultation d'opérateurs sur un foncier du centre bourg, les communes de **Firminy**, **Aboën** et **St-Maurice-en-Gourgois** lancent, avec l'appui de l'Agence, des réflexions sur des aménagements d'espace public ou de

requalification de leurs centres bourgs et centre-ville.

D'autres démarches d'acculturation, de valorisation ou d'animation seront lancées comme une déclinaison des OAP du PLUi sur le territoire de la Cople.

A l'instar des autres Agences d'urbanisme nationales, epures pourra accompagner les EPCI et communes lauréates de la démarche nationale Petites Villes de demain si celles-ci en font la demande. L'Agence devrait accompagner Montbrison dans le suivi de ses actions « Action cœur de Ville ».

Enfin, l'Agence d'urbanisme appuiera les réflexions de l'EPASE sur les enjeux et les priorités de ses futures interventions au travers notamment de la mise en place de l'**Epascope - observatoire de l'aménagement urbain durable** mettant en relief les évolutions des territoires d'intervention de l'établissement.

L'accompagnement des politiques publiques thématiques des territoires s'ancre dans les activités de l'Agence, outil d'ingénierie au service de ses membres.



© Maison des Projets

L'HABITAT ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

2021 marquera les missions habitat du sceau de la continuité au travers du bilan annuel du PLH de Saint-Etienne Métropole et la poursuite des analyses sur les copropriétés dégradées. Cette

année marquera également le lancement de réflexions nouvelles sur la programmation immobilière et l'analyse de la vacance sur le territoire de Saint-Etienne Métropole qui permettront de mieux cerner les dynamiques et les besoins de ce territoire en anticipation du bilan du PLH dès 2022.

Le déploiement de L'observatoire du logement étudiant (OTLE), labellisé au niveau national, confirme le rôle d'épures dans l'observation et l'animation des communautés d'acteurs locaux.

L'analyse des transactions immobilières sur Loire Forez agglomération sera mise à jour. Elle devrait être un élément du futur forum habitat qu'épures animera, en fonction des possibilités liées aux conditions sanitaires.

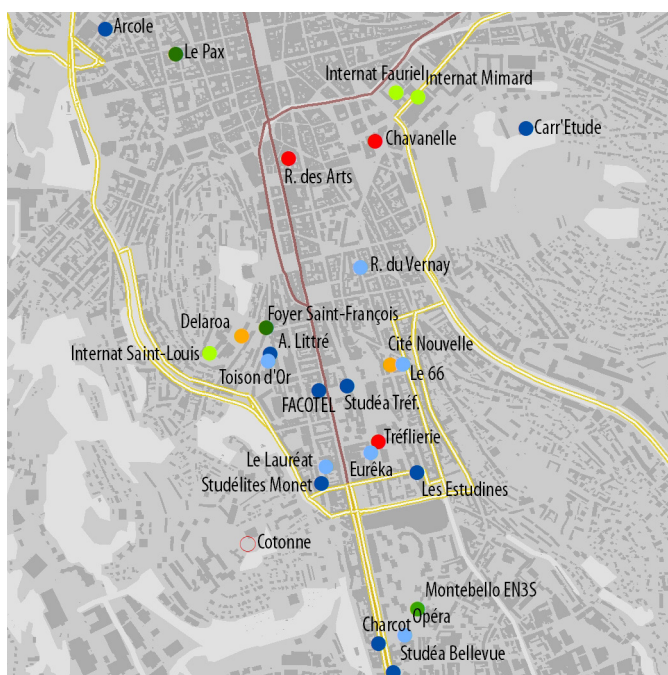
Une expérimentation sur la massification de la rénovation énergétique sur le territoire et notamment dans le résidentiel sur le territoire

de Loire Forez agglomération démontre une nouvelle fois la forte dimension partenariale et mutualisée de l'activité de l'Agence et la dimension exploratoire de certains de ses travaux, au bénéfice de ses membres.

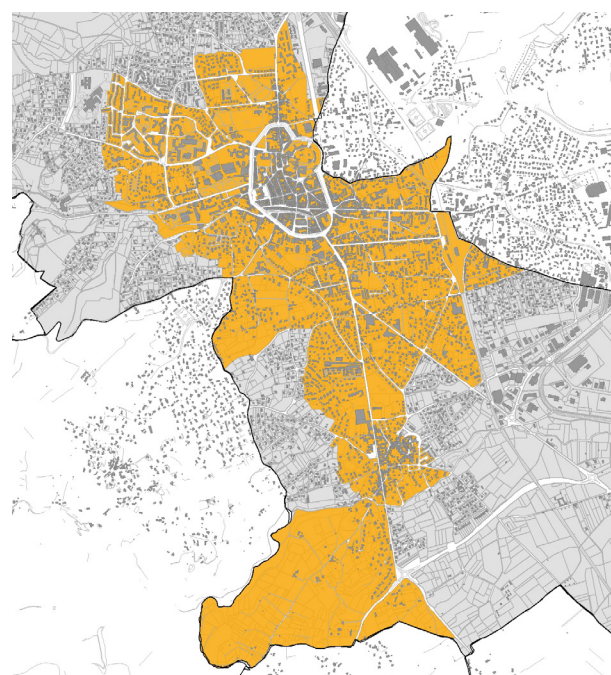
L'accompagnement des politiques sociales sera également au programme de l'activité 2021, avec l'Observatoire Social des Quartiers (SÉM) et ses analyses annuelles sur différentes thématiques de la géographie prioritaire, ou le suivi du dispositif de veille sur les quartiers stéphanois (DVQS) qui permet un regard tant transversal que des focus thématiques, par quartier, des dynamiques socio-économiques de Saint-Étienne.

Loire Forez agglomération sera accompagnée sur le suivi de l'emploi dans les quartiers en géographie prioritaire tandis que Saint-Étienne Métropole finalisera sa connaissance de l'occupation sociale du parc HLM sur son territoire.

OBSERVATOIRE DU LOGEMENT ÉTUDIANT



COPROPRIÉTÉS DÉGRADÉES



L'ÉCONOMIE

L'Agence continuera son accompagnement de la démarche « **Offre d'accueil des entreprises** » de la Métropole, le **suivi de l'emploi sur différents quartiers** de la ville de Saint-Etienne en lien avec la Ville et l'EPASE.

Deux démarches structurantes d'élaboration de « Toile industrielle » dans les domaines de la santé et du Manufacturing se lancent en 2021 suites aux engagements méthodologiques pris en charge par le socle partenarial en 2020. L'Agence voit ici aboutir une de ses propositions permettant d'asseoir la connaissance et les interactions entre entreprises dans les filières phares du territoire Métropolitain.

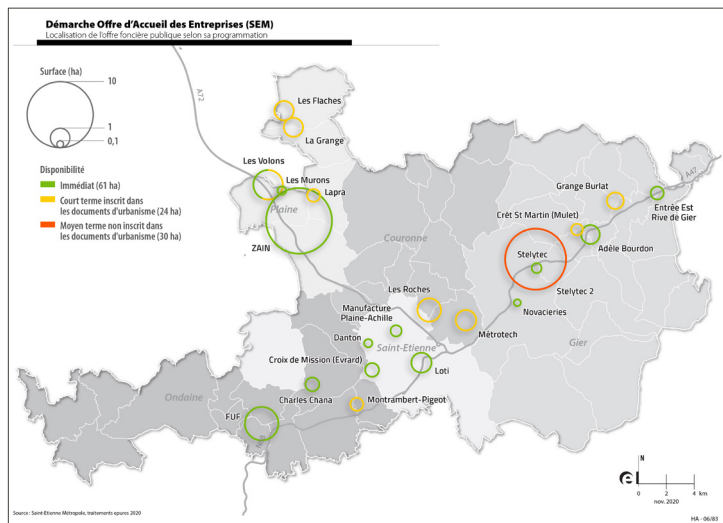
Comme pour d'autres sujets, la mutualisation des méthodes et des pratiques bénéficie aux membres de l'Agence et confirme la dimension partenariale de son activité. A ce titre, la méthodologie expérimentée avec SEM sur la **gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriales (GPECT)**, sera poursuivie sur Loire Forez agglomération.

Epures finalisera enfin deux nouvelles démarches.

La première vise à étudier **l'impact de la fiscalité de l'urbanisme sur les processus d'aménagement**. Portée par l'Etat, cette démarche vise à comprendre la corrélation entre les outils fiscaux et les processus d'urbanisation. Cette analyse, une première sur notre territoire, devrait permettre de mieux saisir les leviers que peuvent actionner les collectivités pour orienter la planification et l'aménagement.

La deuxième vise à déployer à la suite du travail initié en 2020 un **observatoire territorial du design** répondant ainsi à des propositions issues des assises nationales du

OFFRE D'ACCUEIL DES ENTREPRISES



QUARTIER JACQUARD



design (décembre 2019) Deux territoires, la région Hauts-de-France et la région Auvergne Rhône Alpes sont les territoires pilotes de cet observatoire national du design. Une collaboration entre l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole et epures permet un travail en réseau mutualisé.

LES DÉPLACEMENTS

epures démontrera à nouveau en 2021, la qualité de son expertise en matière de mobilités, au profit de la construction des politiques publiques locales et ce, à toutes les échelles, « du quartier à la coopération métropolitaine Lyon Saint-Etienne.

Le chapitre déplacements-mobilités verra la poursuite d'un certain nombre de missions déjà engagées, comme l'accompagnement des **futurs axes forts de transports collectifs métropolitains**. A ce titre, epures pourrait accompagner SEM dans la préparation d'une réponse à l'appel à projet national sur les transports collectifs.

L'Agence d'urbanisme continuera l'accompagnement de démarches locales sur les **grandes infrastructures** ou encore la mise en valeur de **l'enquête ménage-déplacement (EMC2)** et l'analyse des premiers résultats, 2021 étant l'année de finalisation de l'enquête retardée. Cette dernière permettra de mesurer les évolutions depuis dix ans des pratiques locales de mobilité.

Par ailleurs, l'Agence travaillera à différentes missions sur l'organisation des transports comme l'évolution de **l'offre Vélivert** et la déclinaison pré-opérationnelle du **schéma vélo de la Métropole**. Epures animera également une étude de prolongation de la ligne M3 à Saint-Etienne et mettra ses compétences au service des communes de La Talaudière

et Bellegarde-en-Forez pour des **réflexions communales** liées à la mobilité.

epures accompagnera, sur le secteur du Sud Plaine, une démarche initiée par le Département de la Loire sur la **préfiguration d'un contrat d'axe** tandis qu'elle finalisera avec **Forez Est** les réflexions sur son **schéma de mobilité intercommunal**.

Enfin, l'Agence d'urbanisme produira une étude sur les **enjeux d'aménagement de l'étoile ferroviaire stéphanoise**, comme elle finalisera, en partenariat entre SEM et la DREAL, une réflexion sur les **parcs relais sur le secteur de Châteaureux**. Elle étudiera enfin, les opportunités et les contraintes d'une **halte ferroviaire à La Grand-Croix**.

L'ensemble de ces réflexions, analyse et mise en perspectives voire en pré-opérationnalité entre évidemment en résonance avec les réflexions à l'échelle de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Étienne mais doit **valoriser les enjeux propres aux dessertes internes de l'aire métropolitaine stéphanoise** dans la suite des engagements de l'Etat relativement à la **mobilité Lyon-Saint-Etienne**.



@ Station Vélivert

L'ENVIRONNEMENT

Les missions environnement sont, pour la majorité d'entre elles, des prolongements de missions déjà engagées, comme l'assistance au **Contrat Vert et Bleu de Métropole**, l'accompagnement du Département dans l'**observation du SAGE**. L'Agence d'urbanisme devrait organiser des webinaires de sensibilisation aux énergies renouvelables à destination des élus de **Forez-Est**.

LA SEMÈNE, SAINT-GENEST-MALIFAUX



LE FONCIER

En 2021, epures continuera à accompagner la **politique foncière d'EPORA**, tant au niveau local que sur la question des PLUi.

Une étude de recherche de gisements fonciers économiques s'enclenchera sur le territoire de Loire Forez agglomération. Là encore, cette démarche bénéficiera des méthodologies développées depuis 2018 sur le territoire de Saint-Etienne Métropole pour aborder les questions de repérage de gisements ou encore de densification.

En lien avec les expertises développées au sein des réseaux A2 et Urba4, epures finalisera une **réflexion locale** sur les enjeux et perspectives de mise en œuvre du « **zéro artificialisation nette** » (ZAN). L'enjeu pour l'Agence est ici de sortir du concept et d'apporter à ses partenaires des clefs de compréhension pour sa mise en œuvre effective qui pose, à terme, nombre de questions. Au regard des enjeux environnementaux et climatiques, l'amélioration de l'efficacité de la consommation foncière et la réduction du rythme d'artificialisation des sols sont des objectifs généralisés qui ne font plus débat. Le chemin pour y arriver doit néanmoins prendre en compte toutes les facettes de ce principe au plan opérationnel et s'adapter aux contextes des marchés locaux de mobilisation du foncier, au bénéfice des politiques du logement (2020) et économiques (2021) notamment.


LES ÉQUIPEMENTS

Les services de Saint-Étienne Métropole et du Département bénéficieront des outils d'analyse spatiale pour parfaire leur expertise sur l'aménagement de **points de collectes de déchets ménagers** et de mise en œuvre de la **politique de lecture publique** pour la localisation d'un learning center à partir des outils de description de l'accessibilité, mutualisés et gérés par epures, au bénéfice de ses membres.



Synthèse du programme partenarial 2021

Nouv. n°	étude	Prog 2021 (financement)	Prog 2021 (jours)	%	Etat	SEM	Lfa	COPLER	Forez Est.	Pôle métrop.	SMT	Dépt42	Scot sud Loire	Scot Loire Centre	Scot Roannais	Cc Mts Lyonnais	Ville St-Etienne	Communes	EPORA	EPASE	ADEME	AUTRES (ABS-CHU-CC-Univ-CC Monts Pilat- PNR Pilat- Antony aggl...)
SOCLE PARTENARIAL																						
OBSERVER, COMPRENDRE, DIFFUSER																						
00/210	VALORISATION ET OBSERVATION AMELIYSE		20																			
01/053	OBSERVATOIRE ARTIFICIALISATION DES SOLS ET PLANNIFICATION		15																			
01/106	OBSERVATOIRE DES DYNAMIQUES SOCIO DEMOGRAPHIQUES		30																			
04/003	OBSERVATOIRE HABITAT		45																			
04/071	OBSERVATION DE LA PROMOTION IMMOBILIERE		10																			
04/075	OBSERVATOIRE LOCAL DES LOYERS		72																			
06/004	OBSERVATOIRE COMMERCE		20																			
06/011	OBSERVATOIRE DE L'ECONOMIE		37																			
06/109	SUIVI THESE VILLES MOYENNES ET FLUX		13																			
07/006	OBSERVATOIRE DES DEPLACEMENTS SUD LOIRE		30																			
07/007	MODELE DE DEPLACEMENTS - ADMINISTRATION ET MISE A JOUR		60																			
08/025	OBSERVATOIRE DES TRANSITIONS ENVIRONNEMENTALES		10																			
09/022	OBSERVATOIRE DES MARCHES FONCIERS		20																			
10/008	OBSERVATOIRE EQUIPEMENTS LOIRE		17																			
N 11/013	PUBLICATIONS TRANSVERSALES		48																			
TOTAL		274 905 €	447	9,8%																		
CAPITALISER, PARTAGER LA DONNEE																						
00/213	URBA4 MUTUALISATION DES DONNEES		15																			
01/006	MISSION OBSERVATION		20																			
01/158	e-OBSERV ET FLUX DE DONNEES PARTENAIRES		38																			
01/192	MODELE DOCCUPATION DES SOLS		20																			
01/196	GESTION DES BASES DE DONNEES		100																			
01/197	ACHAT DE DONNEES OBSERVATOIRES		53																			
N 07/150	E.MOB SOCLE EXTENSION ET GESTION		2																			
TOTAL		152 520 €	240	5,4%																		
ANIMER, DIFFUSER, FAIRE SAVOIR																						
11/001	ANIMATION DU PARTENARIAT		60																			
11/005	INSTANCES AGENCE		50																			
11/006	CENTRE DE DOCUMENTATION		90																			
11/009	INFORMATION NUMERIQUE ET DOCUMENTS DE COMMUNICATION		60																			
11/010	GESTION DU PROGRAMME PARTENARIAL D'ACTIVITES		90																			
11/011	CLUB OBSERVATOIRES		22																			
11/012	TRAVAUX MUTUALISES RESEAUX (FNAU URBA4 A2)		20																			
11/077	WEBINAIRES epures		20																			
TOTAL		253 380 €	417	9,0%																		
AIDER, ACCOMPAGNER																						
01/880	PARTICIPATION DEVELOPPEMENT OUTILS ET METHODES		65																			
01/980	JOURS D'APPUI AUX MEMBRES DE DROIT		100																			
TOTAL		101 475 €	165	3,6%																		
TOTAL SOCLE PARTENARIAL		782 280 €	1272	27,8%																		

Nouv. n°	étude	Prog 2021 (financement)	Prog 2021 (jours)	%		Etat	SEM	Lfa	COPLER	Forez Est	Pôle métrop.	SMT	Dépt42	Scot Loire Centre	Scot Roannais	CC Mts Lyonnais	Ville St-Etienne	Communes	EPORA	EPASE	ADEME	AUTRES (ARS-CHU-CCI-URS-CC-Monts-Pilats-PNE-Plia-Armany aggl.)
AUTRES ETUDES PARTENARIALES																						
DEVELOPPEMENT REGIONAL ET METROPOLITAIN																						
00/032	AZ - INTER-SCOT AIRE METROPOLITAINE LYON SAINT-ETIENNE ANIMATION		7																			
00/096	URB44 TRAME VERTE ET BLEUE DREAL SRADET		16																			
00/128	A2 POLE METROPOLITAIN VOIE DES CONFLUENCES		5																			
00/130	AZ INTERSCOT URBANISME COMMERCIAL		15																			
00/153	URB44 DREAL CLUB PLUI		6																			
00/155	URB44- DREAL COMITE REGIONAL HABITAT-HEBERGEMENT		0																			
00/159	SMT E-MOB SUIVI ET VALORISATION		5																			
00/160	AZ IS ENERGIE		6																			
00/169	A2 POLE METROPOLITAIN LOGISTIQUE		10																			
00/174	A2 SMT T. LIBR. TABLEAU DE BORD		3																			
00/177	URB44 PRSE SANTE ET URBANISME		54																			
00/186	A2 SMT WEB SIG		5																			
00/198	A2 POLE METROPOLITAIN FEUILLE DE ROUTE		21																			
00/199	A2 SMT INSTANCES		0																			
00/200	A2 SMT PLANS METROPOLITAINS		21																			
00/201	AZ IS ZERO ARTIFICIALISATION NETTE AMELIYSE		40																			
00/203	A2 POLE METROPOLITAIN MOBILITE ET LOGEMENTS ETUDIANTS		11																			
00/204	A2 PM IS RESSOURCE EN EAU		14																			
00/205	A2 POLE METROPOLITAIN TEMPS FORTS		5																			
00/206	A2 IS RESEAU EXPRESS METROPOLITAIN AMELIYSE		8																			
00/207	URB44 ADEME SCENE DECHARGE FRICHES ECONOMIQUES		68																			
00/208	A2 SMT PLAN D'ACTIONS INTERMODALITE INSTANCES		12																			
00/214	URB44 DREAL COEUR DE VILLE		0																			
N 00/219	URB44 DREAL EPORA ZERO ARTIFICIALISATION NETTE		15																			
N 00/220	URB44 ADEME SUJETS EXPLORATOIRES		5																			
N 00/221	A2 SMT AIRES CHALANDISES		9																			
N 00/222	A2 SMT REIN AMELIYSE		27																			
N 00/223	A2 SMT TC COVID		2																			
N 00/224	A2 SMT WEBINAIRES INTERMODALITES		6																			
N 00/225	A2 SMT ENSEIGNEMENTS PAI		6																			
N 00/226	AZ IS METHODOLOGIE CAPACITE DES ZAE		2																			
N 00/227	POLE METROPOLITAIN VOIRIES BRUYANTES		30																			
N 00/228	URB44 DREAL SEMINAIRE FONCIER		0																			
N 00/229	URB44 EPORA URBANISME TEMPORAIRE		10																			
N 00/230	URB44 EPORA TERRITOIRE DETENDU		18																			
N 00/231	URB44 EPORA ZAN RENATURATION		8																			
TOTAL DEVELOPPEMENT REGIONAL ET METROPOLITAIN		289 045 €	470	10,3%																		
PROJET TERRITORIAL																						
01/030	SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE SUD LOIRE REVISION		320																			
01/117	SCOT MONTS DU LYONNAIS		10																			
01/152	SAINTE-TIENNE-METROPOLE PREPARATION CONTRAT DE PLAN ETAT REGION (CPER) GRTE		22																			
01/154	LOIRE FOREZ AGGLOMERATION AMO PLUI45 COMMUNES		66																			
N 01/157	LOIRE FOREZ AGGLOMERATION AMO PLUI 87 COMMUNES		100																			
01/166	SAINTE-TIENNE-METROPOLE APPUI CONSEIL DEVELOPPEMENT		15																			
01/174	COPLER AMO PLUI		54																			
01/183	SRADET - APPLICATION ET SUBSIDIARITE LOCALE		28																			
01/184	SAINTE-TIENNE-METROPOLE AMO PLUI		500																			
01/187	SAINTE-TIENNE-METROPOLE PATRIMOINE		45																			
01/191	SAINTE-TIENNE-METROPOLE PROJET PARTENARIAL D'AMENAGEMENT APPUI ELABORATION		130																			
01/193	SCHEMA CAMPUS MISE EN OEUVRE		12																			
01/200	LOIRE FOREZ AGGLOMERATION AMO CRTE		2																			
TOTAL PROJET TERRITORIAL		801 993 €	1304	28,5%																		

Synthèse du programme partenarial 2021

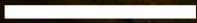
Nouv. n°	étude	Prog 2021 (financement)	Prog 2021 (jours)	%	Etat	SEM	LFa	COPLER	Forez Est	Pôle métrop.	SMT	Dépt42	Scot sud Loire	Scot Loire Centre	Scot Roannais	CC Mts Lyonnais	Ville St-Etienne	Communes	EPORA	EPASE	ADEME	AUTRES (ARS-CHU-CC-UMH-CC Monts Pilat- PNE Pila- Amonty aggl.)
PLANIFICATION COMMUNALE																						
02/014	LA TALAUDIERE ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME		13																			
02/015	VEAUCHE ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME		30																			
N	02/035	MONTROUD-LES-BAINS PROCEDURES	20																			
N	02/039	SAINT MARTIN LA PLAINE DECLARATION DE PROJET	10																			
N	02/054	ST ANDRE LE PUY ACCOMPAGNEMENT REVISION PLU	25																			
N	02/061	SAINT HEAND DECLARATION DE PROJET	20																			
N	02/099	ST NIZIER DE FORNAS ACCOMPAGNEMENT PLU	15																			
N	02/100	LA GIMOND ACCOMPAGNEMENT PLU	28																			
N	02/102	ST MARCEL DE FELINES PROCEDURE PLU	6																			
N	02/103	ST MEDARD EN FOREZ ACCOMPAGNEMENT PLU	29																			
N	02/136	SAINT-ETIENNE METROPOLE MODIFICATION PLU	10																			
TOTAL PLANIFICATION COMMUNALE		126 690 €	206	4,5%																		
PROJETS URBAINS																						
03/226	EPORA ETUDES FLASH DE CADRAGE URBAIN		10																			
03/252	SAINT-ETIENNE MAISON DES PROJETS		8																			
03/253	EPORA ST BARTHELEMY LESTRA CENTRE BOURG		29																			
03/254	CHAMON FEUGEROLLES QUARTIER CADRAGE URBAIN		4																			
N	03/257	MONTBRSON COEUR DE VILLE	10																			
03/264	EPASE CONTRIBUTION AUX PROJETS URBAINS DES PARTENAIRES		10																			
03/265	RIVE DE GIER AMO CARTO RENOUVELLEMENT URBAIN		6																			
N	03/267	ST MAURICE EN GOURGOIS CHAPELLE DEVENIR	20																			
N	03/268	ABOEN CENTRE BOURG	30																			
N	03/270	VIRIGNEUX ACCOMPAGNEMENT ECO QUARTIER	15																			
N	03/271	EPORA COPLER ACCOMPAGNEMENT PETITES VILLES DE DEMAIN	2																			
N	03/272	FIRMIY DIAGNOSTIC URBAIN	60																			
N	03/274	COPLER DECLINAISON OAP DU PLUJ	32																			
N	03/275	SAINT-ETIENNE ACCOMPAGNEMENT SUIVI DES PROJETS URBAINS	14																			
TOTAL PROJETS URBAINS		154 270 €	251	5,5%																		
HABITAT ET DEVELOPPEMENT SOCIAL																						
04/005	SAINT-ETIENNE METROPOLE - PLH D'AGGLOMERATION - BILAN ANNUEL		30																			
04/054	SAINT-ETIENNE METROPOLE - ANALYSE DES COPROPRIETES DEGRADEES		20																			
04/076	ANIMATION OBSERVATOIRE DEPARTEMENTAL DE L'HABITAT		33																			
04/078	SAINT-ETIENNE METROPOLE OBSERVATOIRE DE LA VIE ETUDIANT ET SCIENTIFIQUE		32																			
N	04/088	SAINT-ETIENNE METROPOLE ANALYSE PROSPECTIVE PROGRAMMATION IMMOBILIERE	13																			
04/089	SAINT-ETIENNE METROPOLE ANALYSE DE LA VACANCE		35																			
04/090	LOIRE FOREZ AGGLO. ANALYSE TRANSACTIONS IMMOBILIERES		4																			
N	04/096	LOIRE FOREZ AGGLO. MASSIFICATION RENOVATION ENERGETIQUE	32																			
N	04/098	ETAT ENQUETE LOGEMENTS AIDES PAR L'ANAH	3																			
N	04/099	ETAT MASSIFICATION RENOVATION ENERGETIQUE	33																			
N	04/100	LOIRE FOREZ AGGLOMERATION FORUM HABITAT	3																			
05/008	SAINT-ETIENNE - DISPOSITIF DE VEILLE DES QUARTIERS (DYQS)		41																			
05/016	SAINT-ETIENNE METROPOLE - OBSERVATOIRE SOCIAL DES QUARTIERS		81																			
05/054	LOIRE FOREZ AGGLO. OBSERVATOIRE EMPLOI		31																			
05/057	SAINT-ETIENNE METROPOLE OCCUPATION SOCIALE DU PARC HLM		6																			
TOTAL HABITAT ET DEVELOPPEMENT SOCIAL		243 985 €	397	8,7%																		

NOUV. n°	étude	Prog 2021 (financement)	Prog 2021 (jours)	%	Etat	SEM	LFA	COPLER	Forez Est	Pôle metrop.	SMT	Dépt42	Scot Loire Centre	Scot Loire sud	Scot Roannais	CC Ms Lyonnais	Ville St-Etienne	Communes	EPORA	EPASE	ADEME	AUTRES (ARS-CHU-CCUin-CC Monts Pilat-PINP-Misc-Autorité aggl.)
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE																						
06/080	INDICATEURS ECONOMIQUES QUARTIERS EPASE et VSE		25																			
06/083	SAINTE-ETIENNE METROPOLE - OFFRE D'ACCUEIL DES ENTREPRISES		27																			
06/096	SAINTE-ETIENNE METROPOLE CREATION D'ENTREPRISES AVEC LA CCI		25																			
06/110	LOIRE FOREZ AGGLOMERATION EMPLOI FORMATION GESTION PREVISIONNELLE DES EMPLOIS ET COMPETENCES (GPECT)		40																			
06/111	FOREZ EST ZONES ECONOMIQUES		8																			
06/114	SAINTE-ETIENNE METROPOLE - SCHEMA DIRECTEUR URBANISME COMMERCIAL		0																			
06/117	SAINTE-ETIENNE METROPOLE DESIGN IMPACTS ECONOMIQUES		30																			
N 06/118	ETAT IMPACT FISCALITE URBANISME SUR PLANIFICATION		24																			
06/119	EPA SCOPE		70																			
06/120	SAINTE-ETIENNE METROPOLE PORTRAITS ECONOMIQUE SANTE MANUFACTURING		10																			
N 06/121	SAINTE-ETIENNE METROPOLE TOILE INDUSTRIELLE SANTE		12																			
N 06/122	SAINTE-ETIENNE METROPOLE TOILE INDUSTRIELLE MANUFACTURING		61																			
N 06/123	FOREZ EST STRATEGIE ZONES ECONOMIQUES		9																			
TOTAL DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE		209 940 €	341	7,4%																		
DEPLACEMENTS																						
07/076	SAINTE-ETIENNE METROPOLE - PLAN DE DEPLACEMENTS ENTREPRISES		2																			
07/155	SUD LOIRE GRANDES INFRA		13																			
07/169	ENQUETE MENAGE DEPLACEMENTS 2020 EMCZ		1																			
07/179	SAINTE-ETIENNE METROPOLE VELYVERT 2		15																			
07/185	SAINTE-ETIENNE METROPOLE ET OULE FERROVIAIRE SEPHANOISE		25																			
07/190	FOREZ EST SCHEMA DE MOBILITE		15																			
07/191	FOREZ EST SCHEMA DE MOBILITE P-R CHATEAUCREUX		20																			
N 07/192	GUYONNIERE - CONTRAT D'AXE SUD PLAIN		30																			
N 07/193	SAINTE-ETIENNE METROPOLE FERROVIAIRE GRAND-CROIX		19																			
N 07/194	SAINTE-ETIENNE NOUVELLES MOBILITES URBAINES		10																			
N 07/195	SEM ENJEUX PREFIGURATION VOLET PLANIFICATION MOBILITE		19																			
N 07/196	SAINTE-ETIENNE MISE A JOUR DONNEES SIG VELO METROPOLE		8																			
N 07/197	SAINTE-ETIENNE PROLONGATION M3 PERROTIERE		18																			
N 07/198	LA TALAUDIERE SCHEMA DE MOBILITE		16																			
N 07/199	BELLEGARDE EN FOREZ PLAN DE CIRCULATION		5																			
N 07/200	SAINTE-ETIENNE METROPOLE TCSP 2021		15																			
TOTAL DEPLACEMENTS		142 295 €	231	5,0%																		
ENVIRONNEMENT																						
08/075	DEPARTEMENT LOIRE SAGE OBSERVATOIRE		15																			
08/080	SAINTE-ETIENNE METROPOLE ASSISTANCE CONTRAT VERT ET BLEU		20																			
N 08/090	FOREZ EST DEVELOPPEMENT ENERGIES RENOUVELABLES		15																			
TOTAL ENVIRONNEMENT		30 645 €	50	1,1%																		
FONCIER																						
09/153	EPORA ANALYSE ET ECHANGES SUR PLUJ ET PPA		2																			
09/162	ZERO ARTIFICIALISATION NETTE EXPERTISE TERRITORIALE		25																			
N 09/163	LOIRE FOREZ AGGLO GISEMENTS FONCIERS ECONOMIQUES		12																			
TOTAL FONCIER		23 985 €	39	0,9%																		
EQUIPEMENTS																						
10/031	SAINTE-ETIENNE METROPOLE POINTS DE COLLECTE DECHETS IMBAGERS		12																			
10/032	DEPARTEMENT PROSPECTIVE LECTURE PUBLIQUE		10																			
TOTAL EQUIPEMENTS		13 530 €	22	0,5%																		
TOTAL GENERAL		2 818 658 €	4583	100,0%																		
Ajustements Budget 2021		33 742 €	55																			
PROGRAMME PARTENARIAL FINANCE		2 852 400 €	4638																			
Socle partenarial		782 280 €	1272	27%																		
Etudes		2 070 120 €	3366	73%																		
TOTAL		2 852 400 €	4638	100%																		



Crédit photos : epures sauf mention - Photo couverture : Chambéon @ Jacqueline Couturier

epures
Agence d'urbanisme de la région stéphanoise



46 rue de la télématique
CS 40801
42952 Saint-Etienne cedex 1
tél : 04 77 92 84 00
fax : 04 77 92 84 09
mail : epures@epures.com
web : www.epures.com

EPURES > ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021 - DOCUMENT APPROUVÉ